

taré dans le mois de Decembre de la même année 1742. passé lequel tems leurs avances seront perduës pour eux ; & ils ne seront plus admis à repeter leurs exemplaires ; condition sans laquelle cet avantage n'auroit pas été proposé.

Le nombre de deux cens cinquante exemplaires en papier ordinaire, & de cinquante en grand papier consommé, les Libraires vendront sans remise ledit Livre 180. livres en papier ordinaire, & 270. livres en grand papier, en feüilles.

A l'égard de ceux qui n'ayant que la premiere édition du Dictionnaire de la Bible en deux volumes *in folio*, voudroient rendre l'Ouvrage complet, en y joignant les deux volumes du Supplément, nous leur proposons ce Supplément, dont nous n'avons que 50. exemplaires à consommer, au prix de 60. livres en feüilles; laissant aussi la liberté d'en faire l'acquisition en deux payemens égaux, aux mêmes termes, clauses & conditions ci-dessus énoncés pour le Dictionnaire complet.

Nous croyons devoir les avertir, en leur faisant cette proposition, que ledit Supplément n'a été imprimé qu'à la moitié du nombre auquel on avoit tiré les deux premiers volumes ; & que comme il en reste une très-petite quantité d'exemplaires, ils deviendront bientôt très-rares & très-chers; en sorte que ceux qui n'auront pas voulu profiter de cet avantage, ne pourront plus trouver à parfaire les deux premiers volumes de leur Dictionnaire.

On pourra s'adresser à Paris, Ruë St. Jacques, chez les Sieurs *Gabriel Martin*, à l'Etoile ; *Jean-Baptiste Coignard*, à la Bible d'or ; *Pierre-Jean Mariette*,